

TÉLÉCOMS ET TECHNOLOGIES ÉMERGENTES

concours sur titre

FORMATION PAR ALTERNANCE

Les entretiens s'adressent aux candidats sur-titres admissibles en 1^{re} ou en 2^e année. Ils concernent donc les étudiants qui ont été présélectionnés à partir de leur dossier.

L'étudiant aura à s'entretenir 20 min. avec un jury composé d'enseignants de l'Enssat et de professionnels.

Le dossier et l'entretien aboutissent à une note qui permet de classer les candidats en liste principale ou en liste complémentaire.

Les admis en liste principale pourront être aidés dans leurs démarches pour trouver un terrain d'apprentissage.



Objectifs des entretiens

Le but des entretiens est de mesurer l'adéquation entre l'étudiant et la formation proposée par l'Enssat (niveau, contenu, etc.) d'une part, et d'évaluer les motivations et capacité de l'étudiant pour devenir ingénieur d'autre part.

Comment préparer vos entretiens

Ce que le jury attend de vous, c'est que vous ayez réfléchi à votre projet :

- > pourquoi devenir ingénieur ?
- > pourquoi à l'Enssat ?
- > pourquoi choisir l'alternance ?

Renseignez-vous sur l'École, sur la spécialité Informatique, Multimédia et Réseaux et projetez-vous dans le monde industriel dès la première année !

Organisation pratique des entretiens

- > Vous allez recevoir (ou avez reçu) une convocation vous indiquant la demi-journée prévue pour votre entretien ;
- > pensez à communiquer au jury les pièces manquantes de votre dossier ;
- > afin de remplacer l'accueil étudiant initialement prévu avant la crise sanitaire, si vous le souhaitez, nous pourrions vous mettre en relation avec des apprentis de 1^{re} année ;
- > une visite virtuelle d'une partie de l'École est possible depuis notre site web : <https://urlz.fr/cmV5>



TÉLÉCOMS ET TECHNOLOGIES ÉMERGENTES

concours sur titre

FORMATION
PAR ALTERNANCE



Modalités d'admission (dossier + oraux à l'Enssat)

- inscription du 15 janvier au 9 mars 2020 sur dossier-apprentissage.imt.fr
- 9 mars 2020 : date limite de réception de toutes les pièces justificatives de votre dossier
- 26 mars 2020 : présélection des dossiers
- entretiens académique et industriel : lundi 27, mardi 28 et mercredi 29 avril 2020
- jury d'admission : mercredi 29 avril 2020
- signature du contrat d'apprentissage : de mai à août 2020